



Compte Rendu Réunion Projet éducatif territorial (PEDT) Du mardi 09 septembre 2025

Présents : Mme MENDOZA (Adjointe à la Jeunesse et l'éducation), M. BASSET Vincent (responsable Pôle PEEJ), Mme ROY Sarah (responsable service animation), Mme MAYONNADE Audrey (responsable PRJ), Mme LARCHE Carole (référente APS LPB), Virginie DELRUE (secrétaire famille), Mme VIDAL (directrice école maternelle Lou Pin Bert), Mme ROUMEGOUX (directrice école Michel BALLION), M. CHEBAB (directeur école élémentaire Lou Pin Bert), Mme COLIN Laurence (proviseure du lycée du Barp), Mme GAZEAU Alexandra (responsable service scolaire) Mme LAMOTHE Christelle (animatrice RPE), et Mme CLEMENT Audrey (chargée de coopération CTG).

Absents : Mme VALERO (conseillère municipale à la petite-enfance, APS, ALSH), Mme MOSBACH (directrice école Lutins), Mme MORET France (principale du collège du Barp), Mme PONTVIANNE Leslie (chargée de projets jeunesse CTG), Mme LARY Lorette (responsable service démocratie participative), Mme DUMORA Cathy (responsable service vie associative et culture), un représentant de l'APE FCPE, M. Mathias SWIERZEWSKI (responsable des projets culturels), un représentant de l'APE Paradiscoleyre, Mme DURANTON Sandrine (référente APS Lutins/BALLION) et Mme BREINE Laetitia (responsable Multi accueil),

L'objectif de cette réunion était :

- Valider les axes du PEDT 2025-2028 et définir le fonctionnement du schéma de développement.

Compte rendu :

A l'issue de plusieurs échanges avec l'ensemble des participants présents voici ce qui est retenu et validé :

-L'axe mobilité n'est pas retenu comme un axe à part entière. Cette thématique doit être transversale aux autres axes.

-L'axe de la continuité éducative, objectif incontournable du projet doit être rattaché aux 3 axes retenus.

-Les 3 axes validés pour le projet 2025-2028 sont :

- Le Vivre ensemble
- Le numérique
- L'environnement

-Concernant le fonctionnement de l'année 2025-2026 :

- Création de 3 commissions (1 par thématique) avec un pilote qui assurera l'animation et la mise en place de ces commissions (à établir avant fin septembre).
- A l'intérieur de chaque commission, il reste important d'avoir le maximum de représentation des différents partenaires.
- 4 à 5 personnes minimum doivent constituer chaque commission.
- A l'issue d'une première réunion de chaque commission (entre septembre et octobre 2025), une séance de travail commune sera mise en place afin de présenter le travail de chacune des commissions et établir le budget de l'année 2026 (entre le 1^{er} et 15 novembre 2025).
- Mise en place des actions entre janvier et décembre 2025.
- Une première évaluation du fonctionnement et des actions menées sera organisée dans le courant du mois de juin.

Le NUMERIQUE		
OBJECTIFS	IDEES D'ACTION	MEMBRES de LA COMMISSION
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents sur l'utilisation des écrans (âge des films/dessins animés, type de programme...) - Sensibiliser les plus jeunes sur les impacts des écrans et l'utilisation d'internet - Dédiaboliser les outils numériques - Permettre d'appréhender l'évolution constante et s'en enrichir en termes d'usage conscient et responsable - Développer une approche positive et créative (non passive) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les projets portés par la médiathèque - Formation des acteurs/ du public (RGPD, TBI chez les maternelles...) - Formations par les pairs - Organiser des conférences - Mettre en place des ateliers d'information/d'animation - - - - - - 	<p>Pilote de l'Axe (NOM/Prénom/Adresse mail) :</p> <p>-</p> <p>Nom/prénom des membres :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

Le VIVRE ENSEMBLE		
OBJECTIFS	IDEES D'ACTION	MEMBRES de LA COMMISSION
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de s'approprier les lieux et s'y épanouir - Permettre aux différentes générations de se rencontrer et de partager - Développer des règles de vie et des fonctionnements communs entre école et APS - Développer les échanges entre enfants de Lutins/BALLION et LPB sur les différents temps - Permettre une continuité éducative sur le territoire et entre tous les acteurs - Multiplier les actions envers les parents, familles : travailler autour de la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'animation collectif entre les 2 secteurs - Création d'évènements sociaux et/ou sportifs - Méthodologie d'animation progressive (accueil, visite, animation) - Clarifier les règlements de fonctionnement accessibles et à destination des enfants - Mise en place d'activités intergénérationnelles construites - S'appuyer sur des actions déjà existantes (semaine de la laïcité) - Mentorat + découverte des métiers - Actions à mener avec résidence intergénérationnelle - Mise en place de temps de formation communes à plusieurs services - Choisir des thématiques de formation transversales à plusieurs services - Mettre en place des temps d'échanges de pratiques animé par un professionnel en systémie. 	<p>Pilote de l'Axe (Nom/Prénom/Adresse mail) :</p> <p>-</p> <p>Nom/prénom/adresse mail des membres :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

<ul style="list-style-type: none">- Favoriser la continuité éducative entre les acteurs jeunesse (lycée et collège)- Favoriser la cohésion entre les différents services d'accueil	<ul style="list-style-type: none">- Revoir le fonctionnement des projets passerelles en lien avec les exigences de la PMI- Réfléchir à exploiter davantage Haureuils- Travail sur des projets communs entre école et APS/ALSH avec restitution aux parents- Mise en place d'un C.L.A.S-----	
---	---	--

PROTECTION de L'ENVIRONNEMENT		
OBJECTIFS	IDEES D'ACTION	MEMBRES de LA COMMISSION
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser aux « écogestes » - Initier les publics à agir en faveur de la biodiversité - Favoriser une prise de conscience environnementale de publics - Renforcer la préservation et la valorisation des espaces naturelles du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - - - - - 	<p>Pilote de l'Axe (NOM/Prénom/adresse mail) :</p> <p>-</p> <p>Nom/prénom/adresse mail des membres :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>